



Expertise-Comptable

Secteur public

Protection de la personne

Foreign Desk

Audit Conseil

Transaction services

Family office

Conseil Financier

Paie et gestion sociale

Recrutement

Commissariat aux comptes

GESTION PATRIMONIALE ET FISCALE

**Préparer l'avenir en gérant
votre patrimoine**

- > **Structuration de votre patrimoine**
- > **Séparation du patrimoine professionnel et privé**
- > **Optimisation fiscale**
- > **Préparation transmission**

VOS BESOINS NOS PRESTATIONS

**VOUS N'AVEZ PAS DE QUESTIONS PRECISES
MAIS VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS**

- ➔ Des relations professionnelles ou amicales vous ont expliqué des dispositions personnelles prises ; vous ne savez pas si ces dispositions pourraient être adaptées à votre situation ou non.
Votre banquier, votre assureur, votre notaire, vous préconisent des solutions mais vous n'avez pas pris de décisions ou seulement des décisions partielles, car vous n'avez pas de vision str-
- ➔ Vous êtes en cours de constitution d'un patrimoine professionnel et/ou privé
- ➔ Vous avez des actifs professionnels et privés
- ➔ Vous projetez votre retraite professionnelle
- ➔ Vous voulez prendre des dispositions sur la transmission de votre patrimoine
- ➔ Vous vous interrogez sur la protection de votre patrimoine, sur son avenir

Nos experts vous aideront à réfléchir et à construire une solution structurée et évolutive dans le temps. Notre démarche comporte plusieurs étapes :

- ➔ Établissement d'un bilan patrimonial, privé et professionnel
- ➔ Définition de vos objectifs personnels
- ➔ Proposition d'une ou plusieurs solutions
 - Calendrier
 - Coûts
 - Avantages
- ➔ Mise en oeuvre de solutions
- ➔ Révision annuelle et actualisation de la stratégie

LES + DE NOVANCES

Les experts de Novances vous apporte une vision globale professionnelle et privative.

Ils vous accompagnent dans la durée. La mission de conseil sur la gestion patrimoniale est conduite en parallèle mais en liaison des missions de conseil sur l'entreprise.

La gestion de patrimoine s'inscrit dans le temps : il faut être capable de faire évoluer ou de remettre en cause la stratégie en fonction de :

- ➔ la composition familiale et de l'âge des membres de la famille,
- ➔ de l'évolution de votre entreprise,
- ➔ de l'évolution de votre patrimoine privé,
- ➔ de l'évolution de la fiscalité.

